



## ENTENTE DE PROMOTION ET DE VENTE

<b>NOM DE L'ACTIVITÉ :</b>	<b>InventARTzone</b>	ci-après nommée ACTIVITÉ	
<b>PARTIES : Entente intervenue pour l'ACTIVITÉ entre</b>			
La Société artistique de La Haute-Saint-Charles ci-après nommée SAHSC dont l'adresse postale est située au 305, rue Racine, Québec G2B 1E7 dument représenté par <i>Jacques Raymond</i>	<b>ET</b>	L'artiste (nom) _____ numéro de membre ____ ci-après nommé ARTISTE _____ Adresse _____ Courriel : _____	
<b>DROITS DE REPRODUCTION, DE PROMOTION ET DE VENTE :</b>			
Par la présente, l'ARTISTE autorise la SAHSC à promouvoir et à vendre en son nom, les œuvres et objets dérivés décrits en annexe sur tous les médias de communication avec lesquels la SAHSC réalise des publications, dont ses sites Web, Facebook, Instagram, Artquid, Bulletin 7 <sup>e</sup> culturel et l'ACTIVITÉ. L'ARTISTE accorde à la SAHSC le droit de reproduire les œuvres présentées à l'ACTIVITÉ à des fins d'archivage ou de promotion publicitaire en mentionnant le nom de l'auteur accompagné du pictogramme :  Tous droits réservés			
<b>CERTIFICATS D'AUTHENTICITÉ ET DROITS D'AUTEUR :</b>			
L'ARTISTE certifie être l'auteur et propriétaire des œuvres décrites en annexe et certifie que ses créations sont originales, authentiques, respectent le droit d'auteur et ne sont ni des copies, ni des objets de revente. L'ARTISTE certifie avoir obtenu les autorisations requises à l'égard des personnes identifiables, représentées sur ses œuvres. L'ARTISTE demeure titulaire de tous les droits d'auteur pour ses œuvres décrites en annexe.			
<b>FRAIS ET REDEVANCES POUR L'ACTIVITÉ :</b>			
L'ARTISTE doit acquitter les frais d'inscription pour la durée de l'ACTIVITÉ au montant de :		<b>40 \$</b>	
<b>Pour cette activité, aucune redevance</b> n'est exigée à L'ARTISTE pour la vente de ses produits, à l'exception des cartes de souhaits.		<b>0 \$</b>	
La SAHSC expédie elle-même les cartes mises à sa disposition pour l'ACTIVITÉ et remet à l'ARTISTE pour chaque carte vendue une somme de :		<b>3 \$</b>	
La SAHSC s'occupe, s'il y a lieu, de l'emballage, de l'expédition des œuvres, des produits dérivés et des photos laminées dont le coût de livraison est aux frais de l'acheteur.			
La SAHSC <b>verse aux trois mois</b> les montants dûs à l'ARTISTE pour les toiles et les produits vendus.			
L'ARTISTE <b>doit informer les responsables de l'activité</b> de tout produit vendu ou qui n'est plus disponible: <a href="mailto:inventartzone2021@gmail.com">inventartzone2021@gmail.com</a>			
<b>NON-RESPONSABILITÉ :</b>			
La SAHSC ne peut en aucune manière être tenue responsable des variations de couleur entre les œuvres et les images publiées, des bris, des pertes, des ventes, des livraisons, de l'expédition ou de quelque autre frais que ce soit, pour toute ACTIVITÉ organisée par la SAHSC.			
<b>DURÉE DU CONTRAT :</b>			
Ce contrat est valide du :	<b>1er mars 2022</b>	<b>au</b>	<b>24 février 2023</b>
Signature du représentant de la SAHSC _____			
Signature de l'ARTISTE _____			
Date _____			

ANNEXE – Liste des œuvres et objets dérivés

<b>NOM:</b>	Cayer	<b>PRÉNOM:</b>	Lorraine
-------------	-------	----------------	----------

**INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

L'annexe fait intégralement partie de l'Entente à laquelle elle est associée.  
Vous devez, signer la première page de l'entente et parapher le bas de chaque page.

Des photos de qualité doivent accompagner cette entente

Pour les toiles et produits dérivés: complétez le formulaire mais laissez-nous le soin d'inscrire le "numéro" approprié

Pour les cartes: ne décrivez que le format et la quantité.

No	Titre	Description	Format et précisions : toile Galerie/encadrée	Prix unité ou ensemble	Quantité